

D.C.B International

SAS au capital de 3 000 000 €
113 chemin de Fontanières
69350 La Mulatière
423 479 633 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**DU 21 JUILLET 2026****Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025****QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de 10 293 € en totalité au compte « Autres réserves ».

[...]

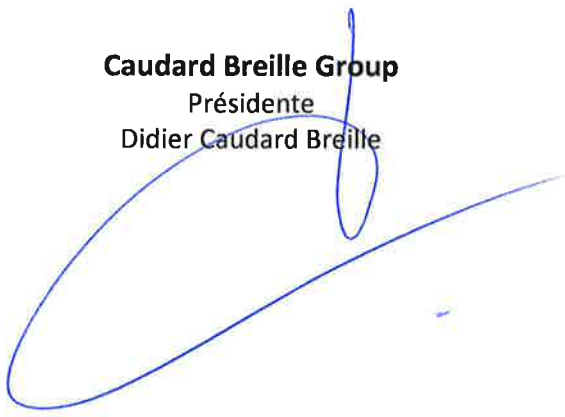
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Caudard Breille Group

Présidente

Didier Caudard Breille



D.C.B International

SAS au capital de 3 000 000 €

113 chemin de Fontanières

69350 La Mulatière

423 479 633 RCS Lyon

COMPTES ANNUELS AU

31 DECEMBRE 2025

Certifiés conformes

Caudard Breille Group

Présidente

Didier Caudard Breille



2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DCB INTERNATIONAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 113 chemin de Fontanieres 69350 LA MULATIERE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 2 3 4 7 9 6 3 3 0 0 0 4 6		Néant *					
		Exercice N clos le, 31/12/2025					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	18 337	AG	15 947	2 390
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 787	AS	5 517	1 269
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 589 505	AU	1 386 744	202 760
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
		Participations	CS	2 200 000	CT		2 200 000
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	18 262 590	BC	
Autres titres immobilisés	BD		350	BE		350	
Prêts	BF			BG			
Autres immobilisations financières*	BH		71 808	BI		71 808	
TOTAL (II)	BJ		22 149 379	BK	1 408 209	20 741 169	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN	20 302	BO		20 302
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	7 625	BW		7 625
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	231 044	BY		231 044
		Autres créances (3)	BZ	1 391 892	CA	643 018	748 874
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 364	CE		1 364
		Disponibilités	CF	598 578	CG		598 578
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	367 696	CI		367 696
TOTAL (III)		CJ	2 618 504	CK	643 018	1 975 486	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW					
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM					
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	24 767 883	IA	2 051 227	22 716 655	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DCB INTERNATIONAL		Néant *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000 000)	DA	3 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	300 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	15 066 190		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 293		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	18 376 483	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	40 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	40 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT	2 163 490		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	332 158		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	568 586		
	Dettes fiscales et sociales	DY	389 951		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Instrument financier à terme	DI			
	Autres dettes	EA	822 994		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	22 990		
	TOTAL (IV)	EC	4 300 171		
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	22 716 655		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 300 171		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	356			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DCB INTERNATIONAL		Exercice N				Néant *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	3 357 686	FH	FI	3 357 686
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 357 686	FK	FL	3 357 686
	Production stockée*				FM	20 302
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	1 249
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)				FP	210 000
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles				FI	
	Autres produits (1) (11)				FQ	7 851
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 3 597 090
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 410 564
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	98 684
	Salaires et traitements*				FY	1 042 486
	Cotisations sociales (10)				FZ	484 101
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations			GA	51 481
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *			GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
					GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GI	
	Autres charges (12)				GE	2 048
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 4 089 367
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG (492 276)
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	620 348
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	142 852
	Reprises sur dépréciations				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières				G2	
Total des produits financiers (V)						GP 763 201
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	260 631
	Différences négatives de change				GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)						GU 260 631
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV 502 569
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 10 293

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Article 51 A
des impôts

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise		SAS DCB INTERNATIONAL		Néant *		
				Exercice N		
Produits exceptionnels (7) (VII)				HD		
Charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 360 291	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 349 998	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	10 293	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	91 610
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	620 348
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	36 400
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8	Dont cotisations facultatives Madelin	A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, I-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : DCB INTERNATIONAL

Les comptes annuels de la société sont établis conformément aux principes comptables définis par le Plan Comptable Général et aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 22 716 656 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 10 293 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 sont établis conformément aux principes comptables définis par le Plan Comptable Général et aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022. Ce règlement, relatif à la modernisation des états financiers, s'applique pour la première fois aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 de la société.

Incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers :

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du compte de résultat et du bilan de l'exercice 2025

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,6 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 60-67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Depuis le 1er janvier 2023, la société DCB International est mère d'un groupe intégré fiscalement dont la filiale est la SAS DCB Capital.

La convention de répartition de l'impôt société choisie par le groupe peut se résumer ainsi :

- la filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle n'était pas membre du groupe, la société mère tête de groupe inscrivant dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt cumulée comptabilisée par la filiale et par elle-même.
- la dette d'impôt société est transférée par la filiale à la société mère tête de groupe.

Transactions réalisées avec des parties liées :

Les transactions réalisées par notre société avec des parties liées étant conclues à des conditions normales de marché, aucune information spécifique n'est à relater à ce sujet.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 337			18 337
Immobilisations incorporelles	18 337			18 337
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 787			6 787
- Installations générales, agencements aménagements divers	910 349	15 950		926 299
- Matériel de transport	270 598			270 598
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	385 102	5 224		390 325
- Emballages récupérables et divers		2 283		2 283
Immobilisations corporelles	1 572 836	23 457		1 596 293
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	13 749 025	6 720 481	6 914	20 462 591
- Autres titres immobilisés	350			350
- Prêts et autres immobilisations financières	71 808			71 808
Immobilisations financières	13 821 183	6 720 481	6 914	20 534 749
TOTAL	15 412 356	6 743 938	6 914	22 149 379

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentati					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			23 457		
Immobilisations financières			6 720 481		
Augmentations de l'exercice			6 743 938		

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Les comptes annuels 2025 des sociétés WateréCoquette et Coop'Mag ne nous ont pas été communiqués lors de l'établissement de la présente annexe.

Les autres participations françaises détenues à moins de 10% concernent les sociétés WateréCoquette.

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par la société

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Renseignements concerna les filiales (+ 50% du capita détenu par la société)										
1 - Renseignements détaillés p chaque filiale SAS DCB CAPITAL	5 000	20 698	100,00	2 161	2 161	17 461		15	2 291	
2 - Renseignements globaux p les filiales non reprises au 1 - Autres filiales françaises - Autres filiales étrangères				30	30					
A - Total des filiales				2 191	2 191	17 461				
Renseignements concerna les participations (10 à 50% capital détenu par la sociét										
1 - Renseignements détaillés p chaque participation SARL COOP'MAG			35,00	9	9					
2 - Renseignements globaux p les participations non reprises - Autres participations françai - Autres participations étrangè										
B - Total des participations				9	9					
C - Total des filiales et participations				2 200	2 200	17 461				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			15 947			15 947
Immobilisations incorporelles			15 947			15 947
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		4 500	1 018		5 518
- Installations générales, agencement et aménagements divers	3 à 10 ans		706 928	39 013		745 941
- Matériel de transport	4 à 5 ans		270 598			270 598
- Matériel de bureau et informatique mobilier	2 à 8 ans		358 756	11 450		370 206
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			1 340 782	51 481		1 392 263
TOTAL			1 356 729	51 481		1 408 210

Les opérations s'analysent comme suit :

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Ventilation des dotations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		51 481		
Dotations de l'exercice		51 481		

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 325 033 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	18 262 591		18 262 591
Prêts			
Autres	71 808		71 808
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	231 045	231 045	
Autres	1 391 893	1 391 893	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	367 697	367 697	
Total	20 325 033	1 990 634	18 334 399

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	620 348
Clients - factures à établir	55 399
Fournisseurs - RRR à obtenir	204 000
Etat - produits à recevoir	991
Associés - intérêts courus	12 057
Total	892 795

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Créances	643 018			643 018
Total	643 018			643 018

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 3 000 000,00 Euro décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 375,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 000	375,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 000	375,00

Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

Les provisions pour charges concernent les contrats de promotion immobilière pour lesquels des problématiques techniques sont en suspens et pourraient engendrer des sorties de ressources sans contrepartie au moins équivalente pour la société.

Notes sur le bilan

Tableau des provisions pour risques et charges

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisati Gros entretien et grandes révision Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	250 000		210 000		40 000
Total	250 000		210 000		40 000
Répartition des dotations et de reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles			210 000		

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 300 172 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	2 163 490	2 163 490		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	357	357		
- à plus de 1 an à l'origine	331 802	331 802		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	568 586	568 586		
Dettes fiscales et sociales	389 952	389 952		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	822 995	822 995		
Produits constatés d'avance	22 991	22 991		
Total	4 300 172	4 300 172		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	591 120			

Souscription d'un emprunt obligataire de 1 835 000 € sur 30 mois

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	196 487
Int.courus s/aut.emp.obligataires	328 490
Banques interets courus	357
Dettes provis. pr congés à payer	79 952
Charges sociales s/congés à payer	36 942
Etat - autres charges à payer	12 871
Total	655 099

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	367 697		
Total	367 697		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	22 991		
Total	22 991		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation	620 348	586 791
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	142 853	184 675
Reprises sur provisions et transferts de charge		25 100
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	763 201	796 565
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	260 632	159 118
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	260 632	159 118
Résultat financier	502 570	637 448

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CAUDARD-BREILLE GROUP

Forme : S.A.S.

Au capital de : 45 000 000 euros

Adresse du siège social :
113 Chemin de Fontanières
69350 LA MULATIERE

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Caution crédit bail immobilier Club de Limonest	550 000
Cautions Financière de la Part Dieu	45 900 000
Caution DCB Capital	6 930 000
Caution CB GROUP	55 000
Avals et cautions	53 435 000
Engagements en matière de pensions	66 952
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	53 501 952
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société DCB International s'est portée caution pour :

- La SCI Club de Limonest à hauteur de 550 000 euros en garantie d'un crédit-bail immobilier de 2 850 000 euros souscrit auprès du Crédit Agricole,

- La SNC Financière de la part Dieu à hauteur de 45 800 000 euros en garantie d'une ligne de crédit souscrit auprès de la Caisse d'Epargne

 Autres informations

- La SAS DCB Capital au profit de la SASU CAP IMMO 528 à hauteur de 6 930 000 euros en garantie d'une opération de promotion immobilière concernant le projet " M LYON".

Engagements de retraite

Le montant des engagements de retraite en matière de pension est de 66 952 euros

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SAS DCB INTERNATIONAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

SOCIETE
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA REGION AUVERGNE
RHONE-ALPES

INSCRITE
A LA COMPAGNIE
REGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE
LYON-RIOM

SAS DCB INTERNATIONAL

113 chemin de Fontanières
69350 LA MULATIERE

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS DCB INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA RÉGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE
LYON-RHÔNE

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 - venant modifier le règlement ANC n°2014-03 – exposées dans la note « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 20 juillet 2026

**Le Commissaire aux Comptes
SAS OHAYON**

Carine MONTJOUVENT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

A N N E X E

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

Bilan

Compte de résultat

Annexe



Bilan BIC ANC N° 2022-06 (CEG)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilé	18 337	15 947	2 390	2 390
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage	6 787	5 518	1 270	2 288
Autres immobilisations corporelles	1 589 506	1 386 745	202 761	229 767
Immob. en cours / Avances et acompte				
Immobilisations financières				
Participations	2 200 000		2 200 000	2 200 000
Créances rattachées à des participatio	18 262 591		18 262 591	11 549 025
Titres immob. de l'activité de portefeuill				
Autres titres immobilisés	350		350	350
Prêts				
Autres immobilisations financières	71 808		71 808	71 808
Total actif immobilisé (III)	22 149 379	1 408 210	20 741 170	14 055 627
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production	20 302		20 302	
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes	7 625		7 625	
Créances				
Clients et comptes rattachés	231 045		231 045	93 365
Autres créances	1 391 893	643 018	748 875	597 309
Charges constatées d'avance	367 697		367 697	412 338
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	1 365		1 365	1 365
Instruments financiers à terme et jeton				
Disponibilités	598 578		598 578	8 335 035
Total actif circulant (IV)	2 618 504	643 018	1 975 486	9 439 411
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	24 767 884	2 051 228	22 716 656	23 495 039



Bilan BIC ANC N° 2022-06 (CEG)

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	15 066 191	
Report à nouveau		15 105 360
Résultat de l'exercice	10 293	-39 169
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	18 376 484	18 366 191
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques	40 000	250 000
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)	40 000	250 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	2 163 490	1 961 640
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	332 159	922 921
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	568 586	588 189
Personnel	79 952	88 718
Organismes sociaux	190 639	210 746
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	85 468	209 889
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	33 892	42 410
Dettes fiscales et sociales	389 952	551 763
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	822 995	831 461
Produits constatés d'avance	22 991	22 873
Total des dettes (III)	4 300 172	4 878 848
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	22 716 656	23 495 039



CDR BIC ANC N° 2022-06 (CEG)

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue	3 357 687	100,00	4 089 433	100,00	-731 746	-17,89
Montant net du chiffre d'affaires	3 357 687	100,00	4 089 433	100,00	-731 746	-17,89
Production stockée	20 302	0,60			20 302	
Production immobilisée						
Subventions	1 250	0,04			1 250	
Reprises sur amort., dép. et provisions	210 000	6,25	102 101	2,50	107 899	105,68
Produits des cessions d'immobilisation						
Autres produits	7 851	0,23	12 445	0,30	-4 594	-36,91
Total des produits d'exploitation (I)	3 597 091	107,13	4 203 980	102,80	-606 889	-14,44
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	2 410 564	71,79	2 669 823	65,29	-259 259	-9,71
Impôts, taxes et vers. assim.	98 685	2,94	93 770	2,29	4 915	5,24
Salaires	1 042 486	31,05	1 155 600	28,26	-113 114	-9,79
Cotisations sociales	484 102	14,42	525 244	12,84	-41 142	-7,83
Dotations aux amort. et aux dépréciatio	51 481	1,53	63 736	1,56	-12 255	-19,23
Sur immob. : dotations aux amort.	51 481	1,53	63 736	1,56	-12 255	-19,23
Sur immob. : dotations aux dép.						
Sur actif circulant : dotations aux dép.						
Dotations aux provisions			250 000	6,11	-250 000	-100,00
Valeurs comptables des immob. cédée						
Autres charges	2 049	0,06	487	0,01	1 562	320,60
Total des charges d'exploitation (II)	4 089 367	121,79	4 758 660	116,36	-669 293	-14,06
Résultat d'exploitation (I - II)	-492 277	-14,66	-554 681	-13,56	62 404	-11,25
Quote-part sur op. faites en commu						
Bénéfice attribué / perte transférée (III)						
Perte supportée / bénéfice transféré (I)						
Produits financiers						
De participations	620 348	18,48	586 791	14,35	33 558	5,72
D'autres valeurs mob. et créances actif						
Autres intérêts et produits assimilés	142 853	4,25	184 675	4,52	-41 822	-22,65
Reprises sur dépréciations et provision			25 100	0,61	-25 100	-100,00
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immob. financi						
Produits nets sur cessions de VMP						
Total des produits financiers (V)	763 201	22,73	796 565	19,48	-33 364	-4,19



CDR BIC ANC N° 2022-06 (CEG)

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Charges financières						
Dotations aux amort. dépréciations et p						
Intérêts et charges assimilées	260 632	7,76	159 118	3,89	101 514	63,80
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immob. financi						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Total des charges financières (VI)	260 632	7,76	159 118	3,89	101 514	63,80
Résultat financier (V - VI)	502 570	14,97	637 448	15,59	-134 878	-21,16
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	10 293	0,31	82 767	2,02	-72 474	-87,56
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)			121 936	2,98	-121 936	-100,00
Résultat exceptionnel (VII - VIII)			-121 936	-2,98	121 936	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I + III + V + VII)	4 360 292	129,86	5 000 545	122,28	-640 253	-12,80
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX)	4 349 999	129,55	5 039 714	123,24	-689 716	-13,69
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 293	0,31	-39 169	-0,96	49 462	-126,28

Etats de Synthèses

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe légale



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : DCB INTERNATIONAL

Les comptes annuels de la société sont établis conformément aux principes comptables définis par le Plan Comptable Général et aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 22 716 656 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 10 293 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 sont établis conformément aux principes comptables définis par le Plan Comptable Général et aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022. Ce règlement, relatif à la modernisation des états financiers, s'applique pour la première fois aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 de la société.

Incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers :

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du compte de résultat et du bilan de l'exercice 2025

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,6 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 60-67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Depuis le 1er janvier 2023, la société DCB International est mère d'un groupe intégré fiscalement dont la filiale est la SAS DCB Capital.

La convention de répartition de l'impôt société choisie par le groupe peut se résumer ainsi :

- la filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle n'était pas membre du groupe, la société mère tête de groupe inscrivant dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt cumulée comptabilisée par la filiale et par elle-même.
- la dette d'impôt société est transférée par la filiale à la société mère tête de groupe.

Transactions réalisées avec des parties liées :

Les transactions réalisées par notre société avec des parties liées étant conclues à des conditions normales de marché, aucune information spécifique n'est à relater à ce sujet.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 337			18 337
Immobilisations incorporelles	18 337			18 337
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 787			6 787
- Installations générales, agencements aménagements divers	910 349	15 950		926 299
- Matériel de transport	270 598			270 598
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	385 102	5 224		390 325
- Emballages récupérables et divers		2 283		2 283
Immobilisations corporelles	1 572 836	23 457		1 596 293
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	13 749 025	6 720 481	6 914	20 462 591
- Autres titres immobilisés	350			350
- Prêts et autres immobilisations financières	71 808			71 808
Immobilisations financières	13 821 183	6 720 481	6 914	20 534 749
TOTAL	15 412 356	6 743 938	6 914	22 149 379

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentati					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			23 457		
Immobilisations financières			6 720 481		
Augmentations de l'exercice			6 743 938		



Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Les comptes annuels 2025 des sociétés WateréCoquette et Coop'Mag ne nous ont pas été communiqués lors de l'établissement de la présente annexe.

Les autres participations françaises détenues à moins de 10% concernent les sociétés WateréCoquette.

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par la société

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Renseignements concerna les filiales (+ 50% du capita détenu par la société)										
1 - Renseignements détaillés p chaque filiale										
SAS DCB CAPITAL	5 000	20 698	100,00	2 161	2 161	17 461		15	2 291	
2 - Renseignements globaux p les filiales non reprises au 1										
- Autres filiales françaises				30	30					
- Autres filiales étrangères										
A - Total des filiales				2 191	2 191	17 461				
Renseignements concerna les participations (10 à 50% capital détenu par la sociét										
1 - Renseignements détaillés p chaque participation										
SARL COOP'MAG			35,00	9	9					
2 - Renseignements globaux p les participations non reprises										
- Autres participations françai										
- Autres participations étrangè										
B - Total des participations				9	9					
C - Total des filiales et participations				2 200	2 200	17 461				



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			15 947			15 947
Immobilisations incorporelles			15 947			15 947
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		4 500	1 018		5 518
- Installations générales, agencement et aménagements divers	3 à 10 ans		706 928	39 013		745 941
- Matériel de transport	4 à 5 ans		270 598			270 598
- Matériel de bureau et informatique mobilier	2 à 8 ans		358 756	11 450		370 206
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			1 340 782	51 481		1 392 263
TOTAL			1 356 729	51 481		1 408 210

Les opérations s'analysent comme suit :

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Ventilation des dotations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		51 481		
Dotations de l'exercice		51 481		



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 325 033 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	18 262 591		18 262 591
Prêts			
Autres	71 808		71 808
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	231 045	231 045	
Autres	1 391 893	1 391 893	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	367 697	367 697	
Total	20 325 033	1 990 634	18 334 399

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	620 348
Clients - factures à établir	55 399
Fournisseurs - RRR à obtenir	204 000
Etat - produits à recevoir	991
Associés - intérêts courus	12 057
Total	892 795



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Créances	643 018			643 018
Total	643 018			643 018

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 3 000 000,00 Euro décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 375,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 000	375,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 000	375,00

Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

Les provisions pour charges concernent les contrats de promotion immobilière pour lesquels des problématiques techniques sont en suspens et pourraient engendrer des sorties de ressources sans contrepartie au moins équivalente pour la société.



Notes sur le bilan

Tableau des provisions pour risques et charges

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges	250 000		210 000		40 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisati					
Gros entretien et grandes révision					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	250 000		210 000		40 000
Répartition des dotations et de reprises de l'exercice :					
Exploitation			210 000		
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 300 172 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	2 163 490	2 163 490		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	357	357		
- à plus de 1 an à l'origine	331 802	331 802		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	568 586	568 586		
Dettes fiscales et sociales	389 952	389 952		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	822 995	822 995		
Produits constatés d'avance	22 991	22 991		
Total	4 300 172	4 300 172		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	591 120			

Souscription d'un emprunt obligataire de 1 835 000 € sur 30 mois

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	196 487
Int.courus s/aut.emp.obligataires	328 490
Banques interets courus	357
Dettes provis. pr congés à payer	79 952
Charges sociales s/congés à payer	36 942
Etat - autres charges à payer	12 871
Total	655 099



Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	367 697		
Total	367 697		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	22 991		
Total	22 991		

**Notes sur le compte de résultat***Charges et produits d'exploitation et financiers***Résultat financier**

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation	620 348	586 791
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	142 853	184 675
Reprises sur provisions et transferts de charge		25 100
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	763 201	796 565
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	260 632	159 118
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	260 632	159 118
Résultat financier	502 570	637 448



Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CAUDARD-BREILLE GROUP

Forme : S.A.S.

Au capital de : 45 000 000 euros

Adresse du siège social :
113 Chemin de Fontanières
69350 LA MULATIERE

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Caution crédit bail immobilier Club de Limonest	550 000
Cautions Financière de la Part Dieu	45 900 000
Caution DCB Capital	6 930 000
Caution CB GROUP	55 000
Avals et cautions	53 435 000
Engagements en matière de pensions	66 952
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	53 501 952
Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées Engagements assortis de suretés réelles	

La société DCB International s'est portée caution pour :

- La SCI Club de Limonest à hauteur de 550 000 euros en garantie d'un crédit-bail immobilier de 2 850 000 euros souscrit auprès du Crédit Agricole,

- La SNC Financière de la part Dieu à hauteur de 45 800 000 euros en garantie d'une ligne de crédit souscrit auprès de la Caisse d'Epargne



Autres informations

- La SAS DCB Capital au profit de la SASU CAP IMMO 528 à hauteur de 6 930 000 euros en garantie d'une opération de promotion immobilière concernant le projet " M LYON".

Engagements de retraite

Le montant des engagements de retraite en matière de pension est de 66 952 euros